

Croissance démographique, économique et société de loisirs



La période dite des « Trente Glorieuses » (1945 - 1975) est particulièrement faste pour la plupart des pays occidentaux. Débutant au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, elle se caractérise par une nouvelle répartition des richesses et un fort taux de croissance, tant sur le plan démographique qu'économique.

Le Locle, terre de migration

A l'instar de l'ensemble de la Société occidentale d'après-guerre, la Mère commune connaît un développement important. Entre 1950 et 1970, la Ville gagne 2'500 habitants (passant réciproquement de 12'000 à 14'500), issus principalement de la migration. En effet, Le Locle, La Chaux-de-Fonds et plus généralement les Montagnes neuchâteloises ont besoin d'une main-d'œuvre étrangère importante pour assurer le fonctionnement de l'industrie. À l'instar des premiers colons du 12ème et 13ème siècle, des Huguenots (17ème), des anarchistes, Allemands (19ème) et aux Confédérés (Fribourgeois,...), l'évolution démographique est fortement liée à la migration.

Dans les années soixante et cinquante, la main-d'œuvre étrangère se caractérise par la présence de travailleurs principalement masculins destinés à renforcer le secteur du bâtiment. Ils tombent sous le joug du statut peu enviable de saisonniers. Dans certaine région, le climat se tend. L'initiative « Schwarzenbarch » demandant notamment la réduction de 10% du nombre d'étrangers par canton ne fait rien pour arranger la situation. Finalement, en

1970, l'initiative est rejetée au niveau Suisse. La population locloise la refuse à plus de 74%¹L'IMPARTIAL, un NON massif des Neuchâtelois, 8 juin 1970.. A cette date, Le Locle comprend 14'860 habitants, dont 3'965 étrangers (permis C et B).

A partir des années septante, la migration italienne, puis espagnole, semble acquise. Ainsi, en 1972 et pour exemple, la Mère commune compte 2'500 Italiennes et Italiens avec un taux de natalité d'environ 60 bébés par année²L'IMPARTIAL (André Roux), Le visage nouveau de la communauté italienne, 2 novembre 1973.. Les travailleuses et travailleurs, qui bénéficient de regroupement familiale, se tournent vers d'autres professions, notamment dans l'horlogerie et les services.

Cette forte démographie, favorisant une augmentation du PIB, nécessite néanmoins des investissements en matière de logements et d'infrastructures, notamment scolaires et sportives.

Logements

Face à la pénurie de logements, la Ville favorise, de manière directe ou indirecte, la réalisation d'appartements. Ainsi, en 1943, le législatif adopte un fonds communal en faveur de la création de logement. De 1949 à 1969, ce ne sont pas moins de 1989 logements créés, dont 1624 avec une aide publique³L'IMPARTIAL, 14 janvier 1970..

Quartiers du Raya et de la Joux-Pélichet

En 1945, les Fabriques des assortiments réunis (F.A.R) créent la Société « Mon Logis SA ». Celle-ci a pour but de permettre aux employés des FAR de pouvoir bénéficier de logements à bon marché. En Ville du Locle, « Mon logis SA » densifie le quartier du Raya et celui de la Joux-Pélichet.

Quartier des Jeanneret

Le quartier des Jeanneret connaît un très fort développement au lendemain de la deuxième Guerre mondiale. Débuté dans les années 1910, le quartier des Jeanneret avaient connu la construction de plusieurs bâtiments dans les années

20⁴Jeanneret 4 (1923), 10 (1922), 12 (1922), 14 (1922), 21 (1929), 23 (1924), 24, (1924), 31 & 33 (1920), 35 (1920). [2]. Toutefois, à partir de 1948, celui-ci se développe de manière exponentielle en Ouest de la Ville avec des locatifs homogènes⁵Jeanneret 4 (1923), 10 (1922), 12 (1922), 14 (1922), 21 (1929), 23 (1924), 24, (1924), 31 & 33 (1920), 35 (1920).. De plus, des tours s'élèvent au numéro 26 (1954) et 24 en (1957) de la rue. On comble des « dents creuses » l'Est du quartier.



Immeuble de la Jambe-Ducommun (1965) et de Gerardmer (1970)

En 1963, le Conseil général de la Ville accepte un crédit de 3'620'000.- de francs (au bénéfice d'une aide de l'Etat de 90%) pour la réalisation de 110 logements à loyer modéré au Verger (Jambe-Ducommun). Un crédit complémentaire de 400'000.- sera, peu de temps après, validé. Le lotissement, composé de 4 blocs, est inaugurée en 1965.

En 1970, après une demande de crédit complémentaire, les HLM de Gerardmer 22-23-24-26-28 ouvrent leurs portes.

Quartier des Primevères

En 1957, le futur quartier des Primevères (n° 1-3) s'ouvre avec la réalisation d'un immeuble communal. L'année suivante, la caisse de retraite de la Société Zénith SA réalise également un nouveau collectif (n° 5-7). Dans les années soixante, la Ville construit une nouvelle route jusqu'à la rue des Fiottets. Celle-ci permet la réalisation de plusieurs bâtiments collectifs et d'une première villa terrasse. Le législatif officialise le nom de Primevères en 1963.



L'essentiel du développement de ce quartier s'est faite avant la crise horlogère des années septante. Néanmoins, celui-ci a continué à se développer (à un rythme moins soutenu)⁶Primevères 18 (1980), 20-22 (1988), 24 (1979), 30 (1975), 10b (2015), ainsi que l'apparition de villas en terrasse : Primevères 3 (1984), 6 (1985), 26 (1975)..

Illustrations : Orthophotos de 1966 et de 1981 (source : Sitn.ne.ch)

Tour à Georges-Perrenoud

En 1972, dans la continuité du Raya, la rue Georges-Perrenoud (nom donné à celle-ci en 1967 en l'honneur d'un des fondateurs des FAR⁷L'EXPRESS (P.C), Cette rue porte son nom, 31 mars 1967.) voit l'ouverture d'un chantier de trois blocs indépendants et d'une tour⁸L'IMPARTIAL (M.C.), Un ensemble architectural harmonieux verra prochainement le jour au Raya, 25 août 1972.. En 1974, seule cette dernière est finalisée, la crise horlogère du milieu des années septante ayant eu raison de la plupart des projets immobiliers.

Il faudra attendre 2016 pour y voir la concrétisation d'un projet immobilier. A la suite d'une modification du plan de quartier par les autorités de la Ville, la société immobilière Hypo immo densifie la zone en créant 56 appartements⁹L'IMPARTIAL (Nussbaum, Robert), Premier bulding depuis longtemps, 29 juin 2016..

Infrastructures

Patinoire (1959)

Le club des patineurs est fondé en 1877. Au début du 20e siècle, la patinoire se trouvait à l'emplacement de l'actuel Hôtel de Ville. Lors de la construction du bâtiment débuté en 1913 et jusqu'en 1924, les patineurs se retrouvaient sur le lac du Col-des-Roches. Toutefois, le besoin de recentrer l'infrastructure amena la création d'une patinoire sur la « Place du 29 février », soit l'emplacement actuel du collège Jehan-Droz.

La réalisation de la patinoire actuelle, située au Communal, et inaugurée en 1959 est néanmoins liée à celle de la piscine.

Piscine (1961)

Dans la continuité du mouvement hygiéniste du début du siècle et l'essor du sport, la pratique de la natation se développe. Les bassins et autres piscines se généralisent. Avec les « Trente Glorieuses », une « société de loisirs » voit le jour parallèlement à la croissance économique et au renforcement des acquis sociaux. Les équipements, tels que les piscines, paraissent alors de plus en plus indispensables au zone urbaine. La natation acquièrent un caractère aussi bien sportif que ludique, se pratiquant au sein d'un club, en milieu scolaire ou de manière individuelle.

En 1923, on aménage un bassin (« la baigne »), alimenté par des sources naturelles, à la Combe-Girard.

Les choses s'accélérent

L'Association de développement du Locle constitue, en 1943, un fonds en faveur de la piscine. En 1956, le Conseil général refuse un premier projet de piscine-patinoire. A la suite d'un concours d'idées, l'architecte Maurice Ditesheim se voit confier le futur projet. En 1958, le législatif accepte la réalisation d'une nouvelle installation au Communal. Le crédit se monte à 2 millions. En 1959, un référendum est lancé contre le projet, notamment en raison du coût et de sa localisation. Toutefois, par 1909 « oui », soit 62% des voix, contre 1145 « non », le peuple valide la réalisation. Les travaux de construction de la piscine et de la patinoire débutent la même année.

Le 14 novembre 1959, la Ville inaugure sa patinoire. Le dimanche 16 juillet 1961, la piscine du Locle est à son tour inaugurée. Quelques jours avant les festivités officielles, une foule d'enfants et de famille se précipitent dans la nouvelle enceinte.

En 2004, la patinoire bénéficie d'une enceinte semi-ouverte. La piscine voit l'arrivée, les jours de week-end et d'ensoleillement, de plus de 3'000 utilisateurs.

Collège des Jeanneret (1956), de la Jaluse (1968), des Girardets (1969), du Corbusier (1970) et de

Jehan-Droz (1972)

Dans les années 60, la commune du Locle manque cruellement de locaux. Outre la bibliothèque, le musée d'histoire naturelle, ce ne sont pas moins de trente trois locaux qui manquent pour accueillir les élèves de l'école primaires, préprofessionnelles et secondaires. La nouvelle réforme scolaire nécessite par ailleurs désormais des salles destinées aux heures de physiques, de chimie, d'histoire, de géographie et de travaux manuels.

En raison de l'immigration, du développement économique, d'un taux de natalité (20 naissances pour mille habitants) supérieur à la moyenne, du nombre d'élèves en âge de scolarité (2'500), la Ville du Locle a besoin d'infrastructures. La croissance est si forte que l'on estime, à l'époque, qu'en 1985, ce chiffre montera à 2'900 élèves pour 18'000 habitants. Notons qu'en 1852, de nouveaux collègues avaient déjà fleuris dans la municipalité du Locle, à savoir celui des Monts, du Verger, des Calames et des Replattes. Toutefois, après le départ de l'institutrice et face à la pénurie d'enseignants, le collège du Verger ferme en 1960. Les bâtiments des Calames et des Replattes bénéficient d'une nouvelle affectation. Seul celui des Monts a survécu en l'état.

Au niveau de l'école primaire et après la construction, en 1956, du groupe scolaire des Jeannerets (par l'architecte genevois, M. Gaillard), Le Locle se couvre de collège dans les années 60. Ainsi, ceux de La Jaluse (1968), des Girardets (1969) et du Corbusier (1970) voient le jour. Le collège de Beau-Site est rénové en 1972.

Pour les plus grands, la commission scolaire lance un concours remporté par le biennois, Benoit de Montmollin. le bâtiment de l'école secondaire, accueillant également l'école de commerce, est installé à la place du Technicum, endroit jugé particulièrement ensoleillé. En 1969, le Conseil général accepte le crédit d'environ 8 millions de francs. Plusieurs crédits complémentaires suivront.

En 1972, le bâtiment, après une vingtaine d'année de discussion, est inauguré. Classes, salles de science, de travaux manuels, préau, garage au sous-sol (qui accueillera durant plusieurs années le salon commercial loclois), la construction répond aux attentes d'une population tournée vers son avenir. En 1974, la commission scolaire attribue au collège le nom de Jehan-Droz en l'honneur d'un des défricheurs de la vallée du Locle.

Notons que le 21 septembre 1966, la Ville inaugure une clinique dentaire scolaire. Cette institution permet d'assurer des soins aux plus jeunes à des coûts moindres, le secteur étant libéralisé.

Station d'épuration (1971)

De nombreuses associations s'inquiètent de la situation du Doubs. En 1965, les premières études pour la réalisation d'une station d'épuration sont lancées. La partie Ouest de la Ville connaît un grand chantier avec la reprise du Bied et la réalisation d'une station d'épuration pour le traitement des eaux usées. Chaque monobloc est susceptible de supporter 10'000 habitants. On en prévoit deux. Un troisième sera construit une fois que Le Locle aura dépassé les 20'000 habitants. La STEP est inauguré en octobre 1971. Les autorités des districts du Locle et de la Chaux-de-Fonds, ainsi que le Conseil d'Etat, en la personne de Carlos Grosjean, sont présents. La station d'épuration du Locle est la troisième du canton, après celle de Neuchâtel et des Brenets.

Illustration

PERRET, Fernand, photographe O.E.V., La Chaux-de-Fonds.

Bibliographie

L'Impartial

Notes

La Seconde Guerre mondiale et la

« mob »



Le 2 septembre 1939, les cloches de la Mère commune se mettent à sonner : la mobilisation est décrétée.

Les habitants des Montagnes sont surpris, eux qui pouvaient lire quelques jours avant dans leur journal local que personne n'y songeait « *en haut lieu* » .

[en construction]

Mobilisation

Après l'annexion par l'Allemagne de l'Autriche (Anschluss) en 1938, puis en 1939 des Sudètes et de la Bohême-Moravie, c'est finalement celle de la Pologne qui engendre la Seconde Guerre mondiale. Le Royaume-Uni et la France entrent en guerre ; La Suisse reste neutre. La « drôle de guerre » débute, les Français et les Anglais ne bougent pas. Néanmoins, les Confédérés sont mobilisés, après les premiers appelés que sont les français habitant du Locle et qui doivent rejoindre leur pays. Le déchirement est perceptible dans les familles.

Le groupement d' « aide aux soldats mobilisés » récolte des fonds pour subvenir aux besoins matériels des troupes, tels que des bottes ou des manteaux. Les cartes de rationnement sont délivrées aux ménagères, tout en appelant au calme. Des caisses de compensation sont mise en place pour les soldats mobilisés et une « censure » de la presse est instaurée.

En avril 1940, le général Henri Guisan (1874-1960), nommé à ce grade exceptionnel le 30 août 1939 en raison des risques de guerre, se rend au Locle. Il assiste à un défilé des troupes au Girardet avant de se rendre à l'Hôtel-des-Trois Rois. Il est reçu par une foule de plusieurs milliers de personnes et s'attire la sympathie des Loclois.

Le 9 avril 1940, l'Allemagne annexe des pays neutres : le Danemark et la Norvège, bénéficiant de ressources importantes en fer. Le 10 mai, la « drôle de guerre » prend fin. La Luftwaffe et la Wehrmacht entre en Belgique, au Pays-Bas et en France.

La France occupée : repli des soldats alliés sur Le Locle

La débâcle française débouche, le 22 juin 1940, sur l'armistice franco-allemande à Compiègne. Le 23 juin 1940, Le Locle accueille 1500 soldats français, dont une septantaine d'officiers (notamment le général Huet). Les officiers sont accueillis à la salle du Conseil général. Les jours qui suivent voient arriver des « Tommies » et 200 soldats français supplémentaires.

En juin 1940, l'hôpital du Locle accueille 37 malades et blessés, tant « *civils que militaires français et polonais* ». Certains blessés sont hospitalisés durant plus de sept mois [1]. Grièvement blessé, un soldat sera enterré au cimetière de Mont Repos. Les habitants sont par ailleurs intrigués par 22 soldats algériens, attirant la « curiosité » tant des petits que des plus grands. Les soldats sont ensuite envoyés dans le centre du pays.

Les allemands, dont un général, se présentent au Col-de-France. Ils invitent les soldats français à regagner leurs habitations. La plupart rentreront.

Répercussions économiques

L'économie tourne au ralentissement. Même si la condition des chômeurs reste très problématique, une baisse du chômage est néanmoins constatée par la mobilisation. Les chantiers prennent du retard, telle que la rénovation de la Poste, du Casino-Théâtre et du Technicum.

Au niveau industriel, des entreprises locales, dont Zénith et Dixi, travaillent

également pour l'armement de l'Axe, puis pour les Alliés. La plupart des sociétés industrielles et bancaires suisses – ces derniers étant au bénéfice du secret – suivront le même chemin de la collaboration, fournissant en biens et devises tant les armées allemandes que françaises, anglaises ou américaines. Le Temple transmet les informations.

Interdiction du parti communiste

Pour l'historien Jean-Marc Barrelet, le communisme, « *vu comme une menace, paraît être dès 1936 la préoccupation majeure des Neuchâtelois* » [2]. Historiquement, les ouvriers, le monde horloger et la plupart des habitants des Montagnes semblent réceptifs aux idées progressistes. En 1934, un Front antifasciste se crée dans les Montagnes. En 1936, des représentants du parti communiste sont élus au sein du législatif chaux-de-fonnier (5 sièges) et loclois (5 sièges), renforçant la gauche en main des deux villes depuis la fin de la Première Guerre mondiale.

Adhérant au parti communiste dans les années trente, le Loclois Charles Frütiger (1902-1992) est élu au Conseil général de la Mère commune. Il sera condamné à six mois de prison pour avoir organisé le passage à la frontière de volontaires pour l'Espagne. Touchée par la guerre civile, l'Espagne bénéficie en effet de nombreux partisans engagés dans les Brigades Internationales. Durant la Seconde guerre mondiale, Charles Frütiger sera également condamné pour activisme.

L'affaire « Bourquin » va néanmoins précipiter les événements. Un comité cantonal contre le communisme est créé. Celui-ci est présidé par, le docteur Eugène Bourquin, député libéral et chef local des jeunesses national. En janvier 1937, le docteur Bourquin invite l'ancien Conseiller fédéral, Jean-Marie Musy (1876-1952), anticommuniste et proche des milieux nationalistes allemands, à intervenir à La Chaux-de-Fonds. La confrontation avec le Front antifasciste est inévitable, ce d'autant plus que leurs membres se voient interdire l'entrée à la Conférence. Après celle-ci, une esclandre commence : Bourquin décède.

Dans les faits, le Dr Bourquin est mort d'une crise cardiaque, liée à une défaillance et « *affection* » antérieure [3]. Ces sympathisants évoquent immédiatement son assassinat [4]. La Feuille d'Avis de Neuchâtel et les journaux conservateurs alimentent – dans un premier temps – la thèse de assassinat et le

complot communiste. Même si, au final, le décès du Dr Bourquin est « naturel » et la thèse de l'assassinat écartée, de nombreuses condamnations sont, en marge des manifestations, ordonnées.

Le 25 avril 1937, le Grand Conseil neuchâtelois interdit le parti communiste. Neuchâtel est le premier canton à légiférer dans ce sens. L'ensemble de la Suisse suivra et interdira le PC en 1939.

d'anciens militants et d'anciens socialistes ayant soutenu le pacte germano-soviétique créent le parti ouvrier et populaire à La Chaux-de-Fonds en 1944. Au niveau fédéral et avec l'avancée des troupes soviétiques, les mesures anticomunistes, en pratique, s'estompent.

Fin de la guerre

Après la contre-offensive et la victoire soviétique de Stalingrad en février 1943, la guerre prend un nouveau tournant. La marche sur Berlin est lancée. La défaite allemande semble de plus en plus prévisible, voire irrémédiable. En juin 1944, le débarquement des alliés en Normandie sonne le glas de l'armée allemande sur le front de l'ouest.

La victoire est accueillie comme un soulagement. Les habitants de la Mère commune se targuent que Madame Jeanne Rosat-Sandoz, locloise, était la perceptrice du président défunt Franklin Roosevelt (1882-1945).

La Suisse épargnée par le conflit mondial amène son lot d'explications. Dans sa rubrique, le « Père Piquerez » dans l'Impartial se rit de certaines imageries populaires : « [on la doit] à *Staline et son invincible armée soviétique* » ou encore « *Ah! si Mussolini ne s'était pas souvenu de ses bonnes années au Locle, à La Chaux-de-Fonds ou à Lausanne* ». Il faudra attendre 2001 pour que le rapport de la commission Bergier clarifie la situation et les eaux troubles dans laquelle a baigné la Confédération.

En 1945, Le Locle inaugure l'arrivée du premier train venu de France. Après un arrêt au Col-des-Roches, une manifestation festive est organisée à l'Hôtel-de-Ville en présence du Consul de France, des présidents de commune et d'autres officielles. Des autorisations spéciales sont délivrées pour permettre à la délégation suisse de se rendre à Morteau. Les frontières s'ouvrent lentement, mais progressivement, notamment durant l'année 1945 pour des activités

sportives.

En 1945, les 12 prisonniers de guerre que comptent le district sont progressivement de retours. M. Schild, français habitant du Locle, était détenu en Königsberg depuis 1940. Libéré par les Russes, il rentre par le Col-des-Roches. Des visites d'usines et de campagne sont organisés pour des déportés norvégiens ou russes, libéré du camps de Dachau.

Après la guerre, les soldats allemands retenus en France tentent parfois de passer en Suisse. Ainsi, en 1948, la police cantonale arrête quatre prisonniers allemands, qui venaient de franchir la frontière pour retourner chez eux. Ils sont conduits à la prison du Locle [4].

La Seconde guerre mondiale aura coûté la vie à plus de 60 millions de personnes. Située au Centre de l'Europe, la Suisse aura échappé au conflit, si l'on exempte certaines régions accidentellement ou non bombardées. Son rôle fut ambigu. Reste que Le Locle, situé aux frontières de la Suisse, aura été ébranlé par ce conflit entre l'Allemagne et la France (tout comme ce fut le cas en 1870 et 1914).

Illustration

Photo Keyston, illustrant des archives de la TSR, *Discours à la troupe*, 14 septembre 1939. Le général est sur la place de l'actuel collège Jehan-Droz.

Bibliographie

BARRELET, Jean-Marc, *Histoire du canton de Neuchâtel : La création d'une république : De la Révolution de 1848 à nos jours*, Editions Alphil-Presses universitaires suisses, Neuchâtel, 2011.

JUNG, Fritz, *Centenaire de l'Hôpital du Locle : 1856 - 1955*, Editions Annales locloises, 1957.

L'impartial, 1939-1945.

Notes

1. JUNG, p. 16.

2. BARRELET, p. 102.

3. L'Impartial, *La mort du Dr Eugène Bourquin*, 11 février 1937.

4. BARRELET, p. 103.

5. L'Impartial, 26 avril 1948.

-> Frise chronologique